

INFOS RIVERAINS



Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc du Pilastre

POURQUOI ?

Le territoire de Béthune-Bruay a l'honneur d'être traversé par le Tour de France à l'occasion de deux étapes. L'organisation de la plus grande course cycliste du monde occasionnera une fermeture de la circulation donnant accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc du Pilastre le **lundi 7 juillet 2025**.

HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté n°062-2025 pris par la commune de Vendin-lès-Béthune, **la rue Pierre Mendès France sera fermée de 12h30 à 16h30**.

L'accès à la zone d'activités du Parc du Pilastre sera interrompu durant ce créneau.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités,
les équipements portuaires, les zones d'activités
économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises

Service communautaire :

GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04
melodie.guerard@bethunebruay.fr

TISSOT Elodie 06 77 78 13 86
elodie.tissot@bethunebruay.fr